

En vue des Championnats d'Europe seniors programmés à Sofia (Bulgarie) du 15 au 26 septembre 2026, et des Jeux Méditerranéens programmés à Tarente (Italie) du 21 au 29 août 2026, les athlètes désireux de se positionner devront satisfaire les critères énoncés ci-dessous afin d'être éligibles lors du comité de sélection.

EDF OLY H&F	Période de sélection - Mars à juin	Championnat d'Europe 15-26 septembre 2026 BULGARIE Jeux Méditerranéens 21 au 29 août 2026 ITALIE
Critères d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être né(e) en 2007 ou avant</li> <li>Avoir la nationalité française</li> <li>Avoir sa licence fédérale et internationale à jour</li> <li>Être à jour des bilans médicaux (SMR)</li> <li>Avoir effectué un test de genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir participé à minima à une World Cup (pour participer aux Championnats d'Europe)</li> <li>Avoir participé à l'ensemble du programme établi par la DTN, stages &amp; compétitions (sauf accord préalable du DTN)</li> </ul>
Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>Afin d'assurer la compétitivité des athlètes sélectionnés, le comité de sélection analysera toutes les performances des athlètes sur la scène internationale en boxe amateur.</li> <li>La concurrence sera reproduite à chaque World Cup dans les catégories de poids ou le niveau de performance des athlètes est proche.</li> <li>La période de sélection étant importante, il est demandé aux athlètes de se positionner de manière dominante dans la catégorie de poids choisie.</li> <li>L'athlète doit être éligible aux compétitions organisées par la Fédération Internationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité de sélection sera composé du directeur technique national ou de son représentant, du président ou de son représentant, du directeur de la performance, des entraîneurs nationaux du collectif.</li> <li>Pour les athlètes éligibles, le comité de sélection analysera l'ensemble des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>les résultats obtenus</li> <li>le niveau de difficulté de la compétition</li> <li>le nombre de combat</li> <li>le niveau des adversaires rencontrés - la régularité des résultats</li> <li>le ranking mondial mis à jour après la World Cup de Chine</li> <li>la capacité à produire un niveau conforme aux exigences internationales</li> <li>l'investissement et l'engagement lors des stages nationaux et internationaux</li> <li>le comportement général (dont l'hygiène de vie et la gestion du poids) et le respect des règlements</li> </ul> </li> <li>Dans le cas où le comité de sélection ne parviendrait pas à départager plusieurs athlètes éligibles dans une même catégorie, l'athlète devra participer à une dernière étape sélective: tests matchs à huis clos ou opposition directe dans un tournoi international dans le cas où les critères précédents ne suffiraient pas à établir un choix définitif.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les actions du collectif sont prioritaires.</li> <li>Toute convocation ne peut être refusée (sauf cas de force majeure).</li> <li>Des absences injustifiées et / ou répétées pourraient constituer un motif suffisant de non-sélection.</li> <li>La liste des boxeurs(ses) pour les jeux méditerranéens et les championnats d'Europe sera proposée courant juin et validée le 10 juillet au plus tard par le comité de sélection.</li> <li>La liste des boxeurs(ses) du groupe Europe sera définie à l'issue de la 2ème Word Cup.</li> <li>Les numéros un des catégories participeront aux championnats d'Europe et les numéros deux aux jeux méditerranéens. Pour des cas exceptionnels, il pourra être envisagé de doubler les 2 compétitions.</li> </ul>		
Calendriers des compétitions principales	Tournoi de Hongrie / World Cup Brésil MARS - AVRIL	Tournoi GEE BEE Tournoi Eindhoven / World Cup Chine AVRIL - MAI - JUIN
Clauses	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cas de circonstances exceptionnelles (modification des calendriers internationaux, changements réglementaires, considérations logistiques, blessure, retour de grossesse), la Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de sélection. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.</li> <li>Les athlètes s'inscrivant dans ce parcours de sélection s'engagent à respecter le Contrat d'engagement Républicain et la Charte d'Éthique et de Déontologie des Équipes de France de Boxe. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection. Les athlètes sélectionnés s'engagent à effectuer l'intégralité du programme de préparation de l'Équipe de France sauf sur dérogation accordée par le DTN.</li> <li>Le comité de sélection contribue à l'éclairage de la décision par une analyse partagée des critères de performance, pour autant, le Directeur Technique National demeure le dernier décisionnaire quant à la sélection pour les compétitions de référence.</li> </ul>	